



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/297

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 8 500 euros à l'Association "A L'EAU M.N.S", sise 60 rue Christian Lacouture - 69500 Bron, pour l'édition 2014 du « Village Santé »

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme FAURIE-GAUTHIER Celine

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 15 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/297 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 8 500 EUROS A L'ASSOCIATION "A L'EAU M.N.S", SISE 60 RUE CHRISTIAN LACOUTURE - 69500 BRON, POUR L'EDITION 2014 DU « VILLAGE SANTE » (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La 5^e édition du « Run in Lyon », grande fête de la course à pied lyonnaise, se déroulera le dimanche 5 octobre 2014. Cette course, avec trois parcours proposés (marathon, semi-marathon et 10 km) réunira professionnels et amateurs de toutes générations autour d'une découverte de notre ville, le départ et l'arrivée ayant lieu place Bellecour.

A l'occasion de cette manifestation, et fort d'un nombre de visiteurs grandissant chaque année (26 283 en 2013), un « Village Santé » sera de nouveau installé place Bellecour pendant trois jours, du 3 au 5 octobre 2014. Des professionnels du sport, de la santé et de l'environnement accueilleront les sportifs et le public pour communiquer et échanger sur trois grands domaines de la santé : la nutrition, la pratique du sport et l'environnement.

Conférences, tables rondes et animations interactives et ludiques seront proposées ainsi que des stands d'interventions et de préventions comme des initiations aux gestes de premiers secours et l'utilisation d'un défibrillateur.

Comme les années précédentes, c'est l'Association « A L'EAU MNS » qui portera ce projet soutenu par la Ville de Lyon, la Région Rhône-Alpes et différents sponsors. Cette association, créée en 1994, et spécialisée dans le secourisme, s'est entourée de professionnels et d'associations pour faire de cet événement à la fois sportif, populaire et convivial qu'est le « Run in Lyon », un véritable challenge autour de la santé.

Je vous propose, par conséquent, que la Ville de Lyon, partenaire de cet événement, réponde favorablement à la demande de cette association en lui attribuant une subvention de 8 500 euros.

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

DELIBERE

1. Une subvention de 8 500 euros est allouée à l'Association « A L'EAU MNS », pour l'édition 2014 du « village santé » installé lors de la manifestation « Run in Lyon » le 5 octobre 2014.

2. La dépense en résultant, soit 8 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 41925, nature 6574, fonction 512.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, la Conseillère municipale
déléguée,

C. FAURIE-GAUTHIER